Publié le : 11/06/2026

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-200056737-20260408-2026_14-DE

CCAS EHPAD
Résidence du Prieuré
Jugon les Lacs

☎ : 02.96.31.68.68

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE COMMUNE NOUVELLE

L'an deux mille vingt-six, le 8 avril à dix- huit heures

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni à l'EHPAD de Jugon Les Lacs Commune Nouvelle, sous la présidence de Monsieur Eric MOISAN, Maire.

Etaient présents : Messieurs : MENARD, MOISAN, ORVEILLON
Mesdames : AOUTIN, BRIVE, CARRO, LEHARDY, TARDY

Absents Excusés : Mesdames GESRET, LENOIR, NIQUETTE, ROCHEFORT
Messieurs CARDIN, CLEMENT, PLESTAN,

Secrétaire de séance : Madame CABARET

2026-014-REPAS ECOLE

Monsieur le Président indique qu'il convient de revoir le tarif du repas de la cantine scolaire à la mairie. Le résultat déficitaire 2025 nous amène à proposer un repas à 5.60 €

Après avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration décident de retenir la proposition de « 5.50 € » à compter du 1er janvier 2026.

Le Président du CCAS
Eric MOISAN, Maire

P/O M MENARD, Vice-Président

CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE
MAIRIE
JUGON-LES-LACS
- 22270 -

CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE
MAIRIE
JUGON-LES-LACS
- 22270 -